

Bachelier en communication

| | | |
|--|---------------------------|--------------------------------|
| HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI | | |
| Tél : +32 (0) 69 89 05 06 | Fax : +32 (0) 69 89 05 04 | Mail : social.tournai@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE202 Langue 2 au choix 2 | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | SOCM2B02 | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | XOCO2020 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 40 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Charlotte VEYS (charlotte.veys@helha.be) Florine MATHY (florine.mathy@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette UE englobe au choix les cours de néerlandais ou espagnol.

Enseignantes cours de néerlandais : C. Veys

Enseignantes cours d'espagnol: F. Mathy

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
 - 1.5 Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
 - 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
 - 2.4 Travailler en équipe
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
 - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
 - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : SOCM1B03

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|-----------|-------------|------------|
| SOCM2B02A | Néerlandais | 40 h / 3 C |
| SOCM2B02B | Espagnol | 40 h / 3 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|-----------|-------------|----|
| SOCM2B02A | Néerlandais | 30 |
| SOCM2B02B | Espagnol | 30 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2024-2025 posté sur ConnectED.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Néerlandais | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 23_SOCM2B02A | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | TOCO2021 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 40 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Charlotte VEYS (charlotte.veys@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Le cours de néerlandais vise à permettre à l'étudiant de développer

- les compétences langagières nécessaires dans la vie sociale;
- des compétences langagières directement applicables dans la vie professionnelle.

Les 4 aptitudes sont abordées avec un accent particulier sur l'expression orale et la compréhension à l'audition.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- reformuler en néerlandais des informations provenant de supports écrits et audiovisuels;
- s'exprimer oralement et par écrit dans des situations de communication directement liées à son avenir professionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Exercices d'expression orale et écrite à orientation professionnelle

Exercices d'audition

Débats sur des sujets sociétaux

Interview d'un professionnel, présentation et feed-back sur l'interview

Démarches d'apprentissage

Approche par situation de communication

Travail en autonomie, en binôme et en groupe

Collaboration avec la Haute Ecole Thomas More

Dispositifs d'aide à la réussite

Aide ponctuelle au cours.

Documents déposés sur la plateforme connectED.

Sources et références

BEKKERS L., MENNEN S., Ter Zake, Intertaal

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours
Dictionnaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

- Travaux (30 % des points)
- Evaluation écrite (25% des points)

Q2

- Travail pour 10% des points
- Examen mixte (partie orale + partie écrite) pour 35 % des points

Q3

- Examen mixte **Q1 + Q2 (partie orale + partie écrite)** pour 100% des points

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Trv | 30 | Trv | 10 | | |
| Période d'évaluation | Eve | 25 | Exm | 35 | Exm | 100 |

Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

- Tout **travail** non présenté sera sanctionné par un Zéro.
- Chaque **partie*** d'évaluation/examen doit être présentée : si une partie n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE. (*) Par "partie", nous entendons :
 - l'évaluation écrite du Q1
 - la partie orale et la partie écrite de l'examen mixte du Q2
 - la partie orale et la partie écrite de l'examen mixte du Q3
- Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter une partie d'examen, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.
- Réalisation d'un reportage en collaboration avec les étudiants de la Haute Ecole Thomas More : maximum 10 points bonus sur 100.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Espagnol | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 23_SOCM2B02B | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | TOCO2022 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 40 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Florine MATHY (florine.mathy@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Le cours d'espagnol vise à développer la connaissance et compréhension de la langue pour arriver à un niveau B1+/B2-

Les cinq compténces (compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale (avec et sans interaction) et écrite) sont abordées et développées.

Le cours d'espagnol travaille ces cinq compétences via la presse hispanique, l'actualité et des sujets en adéquation avec le monde de la communication et du travail.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable:

- de comprendre et d'exploiter des compréhensions à l'audition et à la lecture (authentiques) en rapport avec les thèmes développés au cours et au domaine de la Communication
- d'identifier, expliquer et utiliser les expressions grammaticales et lexicales principales étudiées en cours, - de les reformuler et produire un message écrit et/ou oral de manière quotidienne et professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Alternance de compréhensions à la lecture et à l'audition (selon l'actualité, la culture et la presse hispanophone), d'explications grammaticales et lexicales, d'exercices de compréhension et de vocabulaire, d'activités d'expression orale et écrite (rédactions, jeux de rôles, présentations, etc.)

Démarches d'apprentissage

Méthode communicationnelle basée sur la participation active en classe. Exercices, travaux de groupes, travaux individuels, auto-apprentissage. Travail à partir de documents écrits et audiovisuels.

Dispositifs d'aide à la réussite

Documents déposés sur la plateforme Connected.

Outils divers en ligne proposés dans le cours.

Ressource grammaticale (théorie et exercices) disponible en bibliothèque.

Sources et références

- Divers ouvrages d'apprentissage de la langue espagnole utilisés (Gente, Via Rapida, ELExprés, Gramatica basica del estudiante de español, Comprension oral, Comprension escrita, etc.)
- Plateformes en ligne diverses: www.ver-taal.com, Gram@clicando, audiolingua, todoele, videoele, etc.
- Divers sites de périodiques en ligne : elpais.com, elespanol.com, hispanidad.com, elindependiente.com, eldiario.es, ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours.
- Articles de presse.
- Articles informatifs.
- Vidéos d'actualité.
- Vidéos culturelles.
- Supports déposés sur Connect'Ed.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

Présentation orale et travail écrit par groupes durant le Q1 (20% des points)

Evaluation écrite en session (30% des points)

Q2

Travail écrit et oral durant le Q2: réalisation d'une interview (pour 25% des points)

Examen écrit en session (pour 25% des points)

Q3

Examen mixte pour 100 % des points (65 % pour l'écrit et 35 % pour l'oral)

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Trv | 20 | Trv | 25 | | |
| Période d'évaluation | Eve | 30 | Exe | 25 | Exm | 100 |

Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Chaque partie d'examen (Q1 + Q2) doit être présentée : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter l'une de ces deux parties, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Tout travail non présenté sera sanctionné par un Zéro.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).